

## DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# Ville de Vincennes

DOSSIER: N° DP 094 080 21 04258

Déposé le : 12/11/2021 Dépôt affiché le : 12/11/2021 Complété le : 15/12/2021 Demandeur : ROYER Elodie

Nature des travaux : Remplacement d'une

fenêtre par une porte fenêtre

Sur un terrain sis à : 57 rue de Fontenay à

Vincennes (94300)

Référence(s) cadastrale(s) : E 7

#### ARRÊTÉ

de non-opposition avec prescriptions à une déclaration préalable au nom de la commune de Vincennes ARRETE N° 22 26

## Le Maire de la Commune de Vincennes

VU la déclaration préalable présentée le 12/11/2021 par ROYER Elodie, VU l'objet de la déclaration :

- pour le remplacement d'une fenêtre par une porte fenêtre ;
- sur un terrain situé 57 rue de Fontenay à Vincennes (94300)

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

VU le Code du Patrimoine et notamment les articles L.621-32 et L.632-1,

VU le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 30 mai 2007, modifié les 30 septembre 2009, 29 septembre 2010, 29 juin 2011, 18 décembre 2013, 29 mars 2016, 30 janvier 2017et le 1er octobre 2019, VU le règlement d'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) approuvé par délibération du conseil municipal du 25 septembre 2013,

VU l'avis du service métropolitain de l'architecture et du patrimoine - pôle 94 en date du 21 décembre 2021,

#### ARRÊTE

#### ARTICLE UNIQUE

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable susvisée.

2 4 JAN. 2022

Vincennes, le

Charlotte LIBERT-ALBANEL,



Maire de Vincennes

Conseillère Régionale d'Ile-de-France.